Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

lycée professionnel Pierre Boulanger
académie Clermont-Ferrand
éducation nationale

Téléphone
04 73 83 21 15
Fax
04 73 83 52 44
Mél
int.0631480S@ac-clermont.fr

ce.0631480S@ac-clermont.fr

85 chemin des Palisses
63430 Pont du Château

Lycée des Métiers
transport, logistique et maintenance automobile

CACES®
BUREAU VERITAS Certification

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

MARCHÉ SIMPLIFIÉ À PROCÉDURE ADAPTÉE

Chapitre I – IDENTIFIANT

A – LA COLLECTIVITÉ

Pouvoir adjudicateur :	**LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE BOULANGER** **85 Chemin des Palisses – B.P. 4** **63430 PONT-DU-CHÂTEAU**
Représenté par :	**M. Jean-Yves GUIGUE, Proviseur**

Comptable assignataire des paiements : **M. Pierre GAGNEUX, Agent Comptable du Lycée René Descartes – Avenue Jules Ferry – B.P. 40 – 63800 COURNON-D'AUVERGNE**

⚠ **En guise de conclusion du marché, le chef d'établissement ne signera que l'acte d'engagement, aucun document émanent du candidat ne sera signé.**

B – MARCHÉ N°2020-01

Objet du marché : Réfection des sanitaires des dortoirs 1 à 3 de l'internat

Chapitre II – MODE DE PASSATION DU MARCHÉ

Procédure adaptée conformément à l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique compte tenu de l'estimation du coût des travaux (inférieur à 5.548.000,00 €^{HT}).

Chapitre III – RÈGLEMENT DE CONSULTATION

A – DATE ET HEURE LIMITES DE DÉPÔT DES OFFRES

Le Vendredi 22 Mai 2020 à 12h00

B – MODALITÉS D'ENVOI

Par voie électronique

C – ADRESSE DE RECEPTION DES OFFRES

https://mapa.aji-france.com

D – CRITÈRES DE CHOIX AVEC LEUR ORDRE DE PRIORITÉ

1) Prix des prestations (aucun frais de livraison, d'installation, de mise en service ne sera accepté) : **30 %**
2) Qualité des prestations proposées (durée de garantie et date de livraison) : **10 %**
3) Qualité technique de l'offre (adéquation de l'offre au cahier des charges) : **60 %**

E – COORDONNEES POUR LES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

M. Guillaume SKRZYPCZAK-BERNARD, Gestionnaire :
- Par téléphone au **04.73.83.21.15**
- Par mail à **int.0631480S@ac-clermont.fr**

F – VARIANTES

Les variantes ne sont pas acceptées.

G – PRESENTATION DES OFFRES ET DATE LIMITE DE REMISE

La transmission des offres doit être effectuée de façon dématérialisée via la plateforme AJI (plateforme de publication des marchés publics des EPLE) : https://mapa.aji-france.com/

Les offres remises après la date et l'heure limite fixées ci-dessous, ainsi qu'en page de garde du présent CCP, ne seront pas retenues.

La date limite de réception des offres est fixée au vendredi 22 mai 2020 à 12h00.

Pour tout renseignement complémentaire, le candidat peut contacter l'acheteur via la plateforme AJI. Pour poser ses questions et déposer son offre dématérialisée, le candidat devra créer un compte fournisseur sur cette plateforme.

Chapitre IV – DISPOSITION DU MARCHÉ

Article 1 : Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet la réfection des sanitaires des dortoirs 1 à 3 de l'internat du lycée.

Article 2 : Allotissement

Lot n°1 – Travaux d'isolation, platerie, peinture
Lot n°2 – Travaux de menuiserie
Lot n°3 – Travaux de chauffage, sanitaire, VMC, climatisation

Article 3 : Locaux concernés

Le lieu des travaux est situé au bâtiment de l'internat comprenant les dortoirs 1, 2, et 3.

Article 4 : Durée des travaux

La durée d'intervention sera précisée par le candidat.

Article 5 : Clauses techniques et particulières

Désignation des travaux :

LOT N°1 :

- Douches collectives :

- Dépose et évacuation du faux-plafond en dalle 1200/600 sur l'ensemble de la surface – Dortoirs 1 à 3
- Construction de plafond horizontal en dalle 600/600 – Dortoirs 1 à 3
- Réalisation d'une gaine technique – Dortoir 3
- Travaux préparatoires sur gaine technique – Dortoir 3

- WC :

- Habillage bâti-support – Dortoirs 1 à 3
- Fourniture et pose de faïence sur bâti-support – Dortoirs 1 à 3
- Fourniture et pose de baguettes d'angle – Dortoirs 1 à 3
- Dépose et évacuation d'une cloison en brique – Dortoir 3
- Construction d'une cloison de distribution – Dortoir 3

- Douches individuelles :

- Dépose et évacuation du faux-plafond en dalle 1200/600 sur l'ensemble de la surface – Dortoirs 1 à 3
- Construction de plafond horizontal en dalle 600/600 – Dortoirs 1 à 3
- Dépose et évacuation des carreaux de faïence – Dortoirs 1 à 3
- Etanchéité sous faïence – Dortoirs 1 à 3
- Fourniture et pose de faïence – Dortoirs 1 à 3

LOT N°2 :

- Douches collectives :

- Fourniture et pose de portes de douches – Dortoirs 1 à 3
- Fourniture et pose de porte accès circulation – Dortoirs 1 à 3
- Fourniture et pose de plans de travail – Dortoirs 1 à 3

- WC :

- Fourniture et pose de bloc-porte – Dortoirs 1 à 3
- Fourniture et pose de bloc-porte circulation – Dortoirs 1 à 3
- Habillage d'ossature – Dortoirs 1 à 3

LOT N°3 :

- Dépose de 57 lavabos existants (19*3 dortoirs) – Dortoirs 1 à 3
- Dépose de 2 douches existantes – Dortoir 1
- Dépose de 16 douches existantes (8*2 dortoirs) – Dortoirs 2 et 3
- Dépose de 9 WC existants (3*3 dortoirs) – Dortoirs 1 à 3
- Fourniture et pose de lavabos – Dortoirs 1 à 3
- Raccordement sur canalisations existantes (eau froide, eau chaude, eaux usées) – Dortoirs 1 à 3
- Fourniture et pose de panneaux de douches – Dortoirs 1 à 3
- Fourniture et pose de bâti-supports avec cuvettes suspendues – Dortoirs 1 à 3
- Raccordement sur canalisations existantes (eau froide, eaux usées) – Dortoirs 1 à 3

Article 6 : Exécution du marché

Le présent marché est régi par le Cahier des Clauses Administratives Générales : Travaux (Arrêté du 08 septembre 2009).

Une visite sur site préalable et un devis détaillé de tous les travaux sont obligatoires. **L'attestation de visite figurant en annexe devra être signée par le pouvoir adjudicateur et jointe obligatoirement à l'offre**. Le candidat prendra rendez-vous avec le gestionnaire de l'établissement aux coordonnées indiquées au chapitre III partie E du présent document.

Article 7 : Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels ci-dessous énumérés par ordre décroissant d'importance :

- Le présent document valant Acte d'Engagement, Cahier des Clauses Particulières et Cahier des Clauses Techniques et Particulières, daté et signé par le représentant qualifié du candidat et ses annexes :
  - L'attestation de visite obligatoire
  - L'attestation sur l'honneur annexée au présent document, datée et signée par le représentant qualifié du candidat
  - Le bordereau de prix unitaire (BPU)
  - Le planning prévisionnel des travaux, avec les moyens humains mis en œuvre

Article 8 : Garanties

Garantie minimum de 24 mois. Les candidats pourront proposer un délai de garantie supérieur.

Article 9 : Avance forfaitaire

Aucun acompte ou avance forfaitaire ne sera consenti.

Article 10 : Prix et rythme des paiements

- Nature des prix :

Les prix sont unitaires.

- Seuil :

Le prix maximum des travaux est fixé à **128.000 €^{TTC}**.

- Forme des prix :

Les prix sont fermes. La réponse au marché sera mentionnée en prix HT et TTC, en chiffres et en lettres. Le taux de T.V.A. devra être indiqué.

Le mode de règlement proposé par l'établissement est le virement au compte indiqué par le candidat par mandat administratif.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours fin de mois, après réception des travaux, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit révélée lors de la vérification, et le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit, et sans aucune autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement.

Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au

cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points de pourcentage.

Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement, due pour tout retard de paiement, en sus des intérêts moratoires, est fixé à 40 €.

Article 11 : Pénalités de retard

Lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé par le fait du titulaire, celui-ci encourt, par jour de retard et sans mise en demeure préalable, des pénalités calculées au moyen de la formule figurant à l'article au CCAG FCS.

Article 12 : Conditions de résiliation

Le marché peut être résilié par l'Etablissement en application du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de travaux

Le marché peut être résilié en cas d'inexactitude des documents et renseignements mentionnés aux articles R2143-6 et suivants, et R2144-7 du Code de la Commande Publique ou du refus de produire les pièces prévues aux articles D 8222-5, D 8222-7 et D 8222-8 du Code du Travail. Après mise en demeure infructueuse, le marché peut être résilié aux torts du prestataire sans que celui-ci puisse prétendre à indemnité et, le cas échéant, avec exécution des prestations à ses frais et risques, lorsqu'il a contrevenu aux articles D 8222-5, D 8222-7 et D 8222-8 du Code du Travail. La mise en demeure est notifiée par écrit et assortie d'un délai. A défaut d'indication du délai, le Prestataire dispose d'un mois à compter de la notification de la mise en demeure, pour satisfaire aux obligations de celle-ci ou pour présenter ses observations. En outre, l'Etablissement pourra résilier le marché sans indemnité aux torts du prestataire, en cours d'exécution, par décision avec date d'effet (envoyé en recommandé avec accusé de réception) si après mise en demeure du Prestataire assortie d'un délai, des défauts constatés n'étaient pas corrigés. Après expiration ou résiliation du marché, les deux parties restent tenues d'honorer les obligations contractées.

Fait à , le

Signature
(précédée de la mention « Lu et approuvé », nom du représentant de la société et cachet de la société, paraphe sur chaque page)

Annexe 1

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je, soussigné(e) :

Agissant pour le compte de la société :

Siège social :

N° SIRET :

ATTESTE SUR L'HONNEUR que :

- Je ne suis pas en redressement judiciaire, ou je joins le jugement correspondant,
- Je ne tombe pas sous le coup d'une interdiction à concourir,
- L'entreprise que je représente, ou toute personne ayant agi sous son couvert, présente dans l'entreprise, n'ont pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1, L125-3 du Code du Travail,
- Le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L341-6, L620-3, L143-3, L143-5 du Code du Travail,
- Je n'ai pas l'intention de faire appel pour l'exécution du marché à des salariés de nationalité étrangère. Toutefois, si j'y recours, je certifie que ces salariés seront autorisés à exercer une activité professionnelle en France.
- J'ai satisfait à l'ensemble des obligations en matière fiscale et sociale prévu à l'article 43 du Code des Marchés Publics.

Entreprise occupant au moins 20 salariés (soumise à l'article L323-1 du Code du Travail) :

- J'ai satisfait à l'ensemble des obligations découlant des articles L323-8, L323-8-2, L323-8-5 du Code du Travail.

Signature de la personne ayant pouvoir d'engager la société

Nom et qualité du signataire :

Fait à , le

Signature

CAPACITE DU CANDIDAT

Pièces à joindre :

- Le justificatif de l'inscription au registre de la profession ou au registre du commerce ;
- Les certificats de qualifications professionnelles ;
- Une déclaration indiquant le matériel et les moyens humains dont le prestataire dispose pour l'exécution du marché ;
- Une photocopie de l'attestation d'assurance.

BORDEREAU DE PRIX

Les prix indiqués par les candidats dans leur proposition sont réputés comprendre toutes les dépenses résultantes de l'exécution des prestations, incluant tous les frais, charges, fournitures de matériels et sujétions du titulaire.

Les prix seront donnés hors taxe et T.V.A. incluse. Les montants facturés pour celle-ci seront ceux conformes à la législation en vigueur. En cas de modifications intervenant dans ladite taxe, les prix offerts évolueront en fonction de ces changements.

Les prix proposés par les candidats seront fermes pour la durée de l'opération.

Joindre le « B.P.U. ».

Je, soussigné(e) *(Nom, Prénom)* :

Agissant au nom et pour le compte de :
(Intitulé complet et forme juridique de la société)

Domicilié :

N° de téléphone :

E-mail :

Ayant son siège social à :
(Adresse complète et n° de téléphone)

Immatriculation à l'INSEE :

- **N° d'identité de l'entreprise** *(SIREN 9 chiffres)* :

- **Code d'activité économique principale** *(APE)* :

- **N° d'inscription au registre du commerce** *(RCS)* :

Avoir pris connaissance du règlement de la présente consultation, que je déclare accepter sans modifications ni réserves :

1) M'engage, conformément aux stipulations du présent document, à réaliser les prestations demandées, objet du marché, pour les montants indiqués dans le « B.P.U. » détaillé joint par bâtiment

2) Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n°52-401 du 14 avril 1952).

3) Demande que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant (**joindre un RIB**) :

Bénéficiaire :
Etablissement tenant le compte du bénéficiaire :
Code établissement :
Code guichet :
Numéro de compte :
Clé RIB :

Fait à , le

Responsable légal de l'entreprise :
NOM :
Prénom :
Signature et cachet de l'entreprise :
(précédés de la mention « Lu et approuvé »)

Fait à Pont-du-Château, le

Pouvoir Adjudicateur :
Le Proviseur,
Monsieur Jean-Yves GUIGUE

Annexe 3

ATTESTATION DE VISITE

Je, soussigné(e)

Fonction :

Atteste que l'entreprise

Représentée par

A effectué en ma présence la visite obligatoire conformément aux dispositions prévues dans le marché n°2020-01 relatif à la réfection des sanitaires des dortoirs de l'internat.

Fait à Pont-du-Château,

Le

Cachet et signature